

**2208**

**COMITE PERMANENT INTER - ETATS DE LUTTE  
CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL ( CILSS )**

---

**Dixième Session du Conseil des Ministres**

**(Nouakchott, 11 au 15 Décembre 1978)**

**COMPTE-RENDU**

M M A I R E

Pages

I. <u>OUVERTURE</u> .....	2
- Allocution de bienvenue du Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie	2
- Allocution d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS	4
II. <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u> .....	6
III. <u>EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR</u> .....	6
A) <u>Examen des résultats des travaux de la réunion des experts</u>	
1. Résultats des travaux de la 3ème Conférence du Club du Sahel à Amsterdam.....	7
2. Situation de la campagne agricole 1978-1979	11
3. Questions financières Projet de budget 1979	13
4. Questions administratives et institutionnelles a) Candidature au poste d'Agent Comptable b) Modifications à certaines dispositions du statut du personnel c) Indemnités de logement aux cadres moyens et d'exécution	14
B) <u>Demandes d'adhésion au CILSS</u>	14
C) <u>Questions diverses</u> .....	15
1. Organisation d'un colloque sur les pluies provoquées	
2. Problèmes particuliers concernant le Centre Agrhyemet de Niamey	
3. Note de l'OCLALAV sur la menace acridienne	17
4. Note de la Direction Générale de l'Institut du Sahel sur la coordination des activités de la CEAO et de l'Institut du Sahel	
5. Rapport avec l'UNSO	
D) <u>Date et lieu de la 11ème session ordinaire du Conseil des Ministres</u>	17



	<u>Pages</u>
<b>IV. CLOTURE .....</b>	17
- Communiqué final	18
- Motion de remerciements au Gouvernement mauritanien	20
- Motion de remerciements et de félicitation à Monsieur Adrien SENGHOR, Ministre Coordonnateur sortant	21
- Allocution de clôture du Ministre Coordonnateur	22
<b>A N N E X E S</b>	24
- Recommandation relative au financement du programme de première génération.....	25
- Résolution sur la politique céréalière.....	26
- Résolution sur les perspectives énergétiques.....	27
- Résolution sur les charges récurrentes.....	28
- Résolution relative à l'appui, à la planification, à la gestion et à l'évaluation des projets....	29
- Appel relatif à la situation alimentaire.....	30
- Appel relatif à la situation acridienne.....	31
- Liste des participants	32
Composition des commissions de travail au niveau de la réunion des experts	35

DÉROULEMENT DE LA RÉUNION

I. OUVERTURE

Précédée par la réunion préparatoire des experts tenue du 11 au 13 décembre 1978, la 10ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est ouverte le jeudi 14 décembre 1978 à 10 heures dans la salle de conférence de l'Hôtel El Ahmedi à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie), sous la présidence de Son Excellence, Monsieur Djibril SENE, Ministre du Développement Rural du Sénégal, Ministre Coordonnateur du CILSS.

Ont assisté à la séance d'ouverture :

- Les Membres du Gouvernement Mauritanien,
- Les Membres du Corps Diplomatique,
- Les Représentants des Organisations Internationales et Régionales,
- et plusieurs autres personnalités de la capitale mauritanienne.

Le Ministre Coordonnateur, après avoir déclaré ouverte la 10ème session ordinaire du Conseil des Ministres, donne la parole à Son Excellence le Docteur Oumar BA, Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie qui prononce l'allocution de bienvenue que voici :

Allocution de bienvenue du Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie

Monsieur le Ministre Coordonnateur du Comité Interétats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel,

Messieurs les Ministres, Excellences, Messieurs les Ambassadeurs,

Monsieur le Secrétaire Exécutif du CILSS,

Messieurs les délégués,

Mesdames, Messieurs,

Le Ministre Coordonnateur, Président de notre Conseil, aura tout à l'heure à nous préciser l'importance et la portée de cette 10ème session de notre Conseil. Aussi, me bornerai-je ici, à faire quelques observations générales sur les thèmes de notre Conférence.

Mais, je voudrais auparavant vous communiquer, au nom du Président du Comité Militaire de Redressement National, de son Gouvernement, du Peuple mauritanien tout entier et en mon nom personnel, le plaisir qui est le nôtre de vous accueillir en Mauritanie.

Ce plaisir découlé de notre sentiment profond d'attachement à la coopération régionale, interafricaine, seule voie sûre à notre sens, d'un développement conscient et harmonisé des pays d'Afrique.

Cette foi qui nous a été commune lorsque le 12 septembre 1973, à Ouagadougou, devant la violence de la sécheresse qui a frappé nos pays, nos Chefs d'Etat et de Gouvernement décidèrent de mettre sur pied ce Comité. Elle s'est trouvée renforcée once qui nous concerne, au fil des années, à mesure que se précisait la nature des problèmes auxquels notre Comité devrait faire face et à la hauteur des réponses qu'il a apportées aux problèmes identifiés.

Force est de reconnaître aujourd'hui que nous avons fait, grâce à cet Organisme, de très grands pas, ne serait-ce que dans l'identification et l'appréciation de la dimension des principales actions qu'il convient d'entreprendre sans tarder pour contrecarrer efficacement l'installation de la sécheresse et de ses séquelles dans le Sahel -satisfaction peut-être également tirée, me semble-t-il du degré de sensibilisation et de la réponse de la Communauté Internationale à la dimension de la calamité qui continue de frapper durement nos économies.

Il y a dans tout ceci motif à nous encourager à poursuivre notre action sclidaire et à apporter toute notre concentration à l'examen des points qui figurent à notre ordre du jour. Vous pouvez, pour ce faire, compter sur la disponibilité de notre Gouvernement pour vous apporter toute son aide, bien que nous ayions conscience de l'insuffisance des moyens mis à votre disposition- soyez en tout cas assurés que nous avons essayé de faire de notre mieux et veuillez nous accorder votre indulgence pour les lacunes que vous aurez à constater.

Je voudrais noter avant de terminer un constat dont nous avons pu, les uns et les autres, nous réjouir cette année, c'est la nette amélioration de la pluviométrie cet hivernage au Sahel.

C'est là un signe que tout n'est pas irréversiblement compromis et que nous devrions percevoir, non comme un retour définitif à la situation normale, mais comme une espérance de participation de la nature à l'importante action que nous menons. En tout état de cause, et sans préjuger des conclusions que nous tirerons de l'examen de la situation agricole 1978/1979, en me référant à ce que nous avons pu constater sur le plan national, le déficit vivrier restera encore important et il conviendra que nous dégagions ici les voies et moyens propres à y remédier.

En vous transmettant les voeux du Président du Comité Militaire de Redressement National, Chef du Gouvernement pour le succès des travaux de cette assise, je me permettrai une lapalissade, celle de vous dire que vous êtes chez vous et que vous y êtes les bienvenus. JE VOUS REMERCIE !

Ce fut ensuite le Ministre Coordonnateur du CILSS, Son Excellence Djibril SENE qui prit la parole pour prononcer son discours d'ouverture :  
Allocution d'ouverture de Monsieur le Ministre Coordonnateur

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Régionales,

Honorables Invités,

Messieurs les délégués,

Mesdames, Messieurs,

Mes premiers mots seront pour remercier le Comité Militaire de Redressement National et le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie pour l'accueil si chaleureux et si fraternel qui nous a été réservé et aussi pour la parfaite organisation matérielle de notre présente session. C'est toujours avec un plaisir renouvelé que l'on retrouve Nouakchott et vous pouvez être assuré, Monsieur le Ministre, que chacun de nous se sent très bien chez lui, ici, dans la capitale mauritanienne.

J'inaugure mes fonctions de Ministre Coordonnateur du CILSS en présidant notre 10ème session ordinaire. C'est un grand honneur, mais un honneur redoutable. Il n'est pas en effet facile de succéder à un homme comme Adrien SENGHOR dont vous connaissez tous les éminentes qualités.

Je suis néanmoins confiant. Je suis confiant car je sais d'avance que vous m'accorderez votre soutien, tout votre soutien dans l'accomplissement de ma mission. Je suis confiant aussi parce que je suis sûr de pouvoir compter sur la collaboration loyale et sur le dévouement du Secrétariat Exécutif.

Mes Chers Collègues,

Nous nous retrouvons 20 jours après Amsterdam où la 3ème Conférence du Club du Sahel a fait le point de l'état d'avancement du programme de première génération. Sans minimiser les résultats obtenus, force est de constater que de grands efforts doivent encore être déployés d'abord par nous-mêmes et ensuite par la Communauté Internationale pour que ce programme soit réalisé dans les délais souhaités, c'est-à-dire d'ici la fin de l'année 1982.

La bataille de l'autosuffisance alimentaire se gagne sur le terrain, par des actions concrètes. Nous devons donc redoubler d'efforts. Nos partenaires également doivent concrétiser au plus tôt leurs engagements. Comme l'a dit mon prédecesseur lors de la clôture de notre dernière session à Bamako, les sahéliens sont pressés. Nous le sommes parce qu'il s'agit d'une lutte pour la survie. Les effets de plusieurs années consécutives de sécheresse continuent de peser sur les économies de nos Etats qui subissent en outre de plein fouet les effets d'une inflation démentielle dans un monde de plus en plus difficile, où les nouveaux ordres que l'on veut instaurer restent -et resteront peut-être encore longtemps, pour le malheur des plus pauvres- au stade des revendications et des déclarations d'intention.

La situation alimentaire reste précaire. Le capital écologique est dangereusement menacé. L'incertitude du lendemain continue de planer sur les populations sahéliennes.

Pourtant, nous disposons de potentialités certaines pour nous façonner un autre destin, pour nous créer un avenir moins incertain, moins dépendant des caprices de la nature, en utilisant de façon rationnelle ce que cette même nature nous offre par ailleurs, je veux parler de nos cours d'eau, de nos eaux souterraines, de nos terres arables encore inexploitées.

Mais cela exige la mise en oeuvre de moyens humains, techniques et financiers qui dépassent souvent nos possibilités propres. C'est pourquoi, nous réitérons notre appel à la Communauté Internationale et en particulier à nos partenaires du Club du Sahel pour qu'ils accroissent leur aide en faveur du développement du Sahel.

L'aide d'urgence est utile ; elle est même indispensable puisqu'elle permet de sauver des vies humaines. Mais la véritable solution à nos maux est dans la réalisation de nos projets de développement. Nos Chefs d'Etat l'ont bien compris qui ont décidé, en décembre 1977, à Banjul que notre unique plateforme d'action sera désormais le programme de première génération. C'est la raison pour laquelle, je n'ai pas estimé devoir m'apresantir, dans cette courte allocution, sur les autres points de notre ordre du jour.

Mes Chers Collègues,

Je vous donne l'assurance que je ne ménagerai aucun effort pour que ce programme soit réalisé de la façon la plus totale possible. JE VOUS REMERCIE !

### II. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après la courte suspension de séance qui a suivi la séance d'ouverture, le Conseil des Ministres examine et adopte l'ordre du jour suivant :

- A. Examen des résultats des travaux de la Réunion des Experts,
- B. Demandes d'adhésion au CILSS,
- C. Questions diverses,
- D. Date et lieu de la 11ème session ordinaire du Conseil des Ministres.

### III. EXAMEN DES POINTS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR

#### A) Examen des résultats des travaux de la réunion des experts

Les experts chargés de préparer la 10ème session ordinaire du Conseil des Ministres s'étaient réunis les 11-12 et 13 décembre 1978 dans la salle de conférence de l'Hôtel El Ahmedi à Nouakchott.

La séance solennelle d'ouverture de la réunion des experts était présidée

par Monsieur Waly NDAO, Secrétaire Général du Ministère du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie.

Ils avaient élu un bureau de séance plénière composé comme suit :

Président : Moulaye ABDALLAH de Mauritanie

Rapporteur général : Sambou TOURE du Sénégal

Les experts avaient constitué deux commissions de travail chargées d'examiner :

- la première, les résultats de la 3ème Conférence du Club du Sahel, la situation de la campagne agricole 1978/1979 et les divers ;

- la seconde, les questions financières (exécution du budget 1978 du Secrétariat Exécutif et des Institutions spécialisées arrêté au 31 octobre 1978 et le projet de budget de l'année 1979) et les questions administratives et institutionnelles relatives à la modification de certaines dispositions du statut du personnel et aux candidatures au poste d'Agent Comptable.

En raison de la nature essentiellement politique des décisions concernant les demandes d'adhésion au CILSS, la réunion des experts avait estimé que ce point de l'ordre du jour devrait être soumis à l'examen du Conseil des Ministres lors de sa séance à huis clos.

La Commission n°1 était présidée par le Docteur Seydou DIALLO de la Haute-Volta et avait comme rapporteur, Monsieur Ch. MANGANE de la République Islamique de Mauritanie.

La Commission n°2 était présidée par Monsieur Amadou Tidiane LY de la République Islamique de Mauritanie et avait comme rapporteur, Monsieur MBAIBIKEEL Ngar Yra de la République du Tchad.

Après la présentation, par le rapporteur général, des résultats des travaux des experts, le Conseil après délibération, a pris les décisions suivantes :

1°/ Résultats de la 3ème Conférence du Club du Sahel à Amsterdam

a) La mise à jour des documents de financement des projets de première génération

Les résultats de cette mise à jour doivent parvenir au plus tard fin février 1979 au Secrétariat Exécutif du CILSS pour lui permettre de mettre au point un document définitif qui servira de guide dans la mise en oeuvre des projets de 1ère génération.

b) La mobilisation des financements promis et la recherche de nouveaux financements

Le Secrétariat Exécutif et les services nationaux devront fournir des efforts pour préparer soigneusement et avec célérité les dossiers des projets qui n'ont fait l'objet que d'une manifestation d'intérêt, afin qu'un engagement ferme de financement pour ces projets puisse être obtenu le plus rapidement.

La recherche de nouveaux financements notamment pour les secteurs suivants : hydraulique, reboisement, élevage, sera intensifiée. Le Secrétariat Exécutif du CILSS et chacun des pays membres du CILSS doivent déployer des efforts dans la préparation des dossiers en vue de la recherche de ces financements. Il est demandé particulièrement au Secrétariat Exécutif, en collaboration avec le Secrétariat du Club, de tout mettre en œuvre pour que les dossiers des projets n'ayant pas fait encore l'objet d'une manifestation d'intérêt de la part des sources de financement, soient élaborés correctement et soumis rapidement aux sources de financement. L'effort de sensibilisation de la Communauté Internationale en vue d'obtenir le financement intégral du programme de 1ère génération devra être intensifié.

L'effort entrepris pour parvenir progressivement à une harmonisation dans les procédures de financement devra être également poursuivi.

Il sera rendu compte au prochain Conseil des Ministres prévu en Mai 1979, de l'exécution de la présente décision.

c) La politique céréalière

Le Comité de réflexion sur la politique céréalière sera élargi pour permettre une représentation suffisante des pays sahéliens. A cet effet, il est demandé à chaque Etat membre de désigner pour participer à ce comité, un cadre de haut niveau ayant une connaissance suffisante aussi bien des problèmes de production que des problèmes de commercialisation des céréales. Cette décision d'élargissement du comité sera notifiée par le Secrétariat Exécutif au Secrétariat du Club ainsi qu'à toutes les personnes et Institutions concernées.

Le Secrétariat Exécutif enverra au représentant de chaque pays, dès sa désignation, toute la documentation disponible sur les travaux déjà effectués par le comité ainsi que sur les questions relevant de la compétence de celui-ci.

Le Conseil décide de la tenue dans le courant du 1er semestre 1979 d'une réunion du Comité élargi ayant pour objet la définition d'une politique céréalière dans le Sahel afin d'aider les différents Etats membres à élaborer leur politique céréalière nationale. Le Conseil prend acte, avec satisfaction, de l'offre faite par le Gouvernement mauritanien d'accueillir cette réunion et donne mandat au Secrétariat Exécutif pour prendre les contacts nécessaires avec les autorités compétentes de la République Islamique de Mauritanie pour la date et l'organisation de la réunion.

d) Perspectives énergétiques dans le Sahel

Le Conseil décide qu'un plan revisé de reboisement et de lutte contre la désertification sera élaboré. Ce plan devra d'abord insister sur la réalisation des projets déjà mis au point qui constituera dans la plupart des cas des préalables à l'élaboration et à la mise en oeuvre des nouveaux et grands projets de reboisement. Ceux-ci devront répondre à la fois aux besoins des sahéliens et à l'intérêt manifesté par les donateurs pour cette action considérée comme hautement prioritaire par la 3ème Conférence du Club du Sahel tenue à Amsterdam du 21 au 23 novembre 1978. L'Equipe Ecologie-Forêt du groupe de travail du Club du Sahel est chargée d'élaborer le plan revisé de reboisement et de lutte contre la désertification. Le Secrétariat Exécutif prendra toutes les dispositions utiles pour que cette tâche soit exécutée avant la session ordinaire du Conseil des Ministres de décembre 1979.

Le Conseil invite en outre le Secrétariat Exécutif à prendre les contacts nécessaires avec :

- les services nationaux compétents,
- les organismes régionaux et sous régionaux intéressés par ce problème en vue de l'organisation d'une réunion de sensibilisation et de définition des actions à moyen et long termes en matière d'énergie et en particulier dans les domaines suivants :
- Recherche de sources d'énergie nationale,
- Transfert de technologie,
- Economie d'énergie,
- Renforcement et création de structures nationales et régionales, etc.

e) Etude sur les charges récurrentes

En raison de l'importance de ce problème, le Conseil demande la poursuite de l'étude entreprise. Il demande aux Etats qui ne l'ont pas encore fait, de désigner, dans les meilleurs délais, leurs représentants au Comité chargé de superviser ladite étude. Face aux difficultés que les pays du Sahel éprouvent pour mettre en place les fonds de contrepartie demandés par les sources extérieures de financement pour la réalisation des projets de 1ère génération, le Conseil décide de lancer un nouvel appel aux donateurs pour qu'ils fassent preuve de plus de compréhension et de souplesse dans ce domaine.

f) L'appui à la planification, la gestion et l'évaluation des projets

- Les pays qui ne l'ont pas encore fait sont invités à faire connaître, le plus tôt possible au Secrétariat Exécutif, leurs observations sur les dossiers présentés à Amsterdam.

- Le Secrétariat Exécutif est invité à introduire dans les meilleurs délais les requêtes visant à obtenir les financements requis pour renforcer les services nationaux et régionaux chargés de la planification, de l'élaboration, de la gestion et du suivi des projets.

- Les Etats membres devront également prendre les mesures nécessaires pour rendre les Comités nationaux du CILSS opérationnels et il est demandé au Secrétariat Exécutif de rechercher avec les sources de financement les moyens d'un soutien institutionnel à ces comités nationaux pour leur permettre de remplir efficacement leur rôle.

g) Programme de travail 1979 du CILSS

Le Conseil approuve le programme de travail proposé par les experts à savoir :

- Réunion de l'Equipe de Synthèse en fin janvier 1979,
- Réunion de l'Equipe Ecologie-Forêt pour l'élaboration du nouveau plan de reboisement et de lutte contre la désertification,
- Réunion du comité élargi sur la commercialisation, la politique des prix et le stockage de céréales et la définition d'une politique céréalière,
- Réunion de sensibilisation sur le problème énergétique dans le Sahel,
- Réunion de coordination des activités de formation liées aux problèmes de développement,
- Réunions ad hoc, si nécessaire, sur des projets importants à la demande des Etats membres. Dans un souci d'économie, il faudra éviter autant que possible de multiplier de telles réunions. En cas de besoin, certaines réunions pourront être regroupées.

2°) La situation de la Campagne Agricole 1978/1979

De l'examen des différents rapports présentés par les huits pays membres et faisant le point de la campagne agricole 1978/1979, il ressort la situation suivante :

• une légère amélioration de la pluviométrie en début de campagne faisant naître de grands espoirs,

• par la suite, des déficits pluviométriques localisés, des attaques de sauteriaux et autres déprédateurs, des insuffisances de crues de certains cours d'eau, des inondations dans certaines régions, les séquelles des effets cumulés de plusieurs années consécutives de sécheresse ont entraîné des déficits vivriers qui se situent pour l'ensemble des huit pays à environ 350 000 tonnes.

Bien qu'importants, ces déficits se situent bien en dessous de ceux enregistrés aux cours de la campagne précédente (plus de 850 000T) à l'exception toutefois de la République du Cap Vert qui a été cette année encore très durement éprouvé.

Le tableau ci-après donne la situation des besoins des Etats à la suite des déficits enregistrés (besoins en aide alimentaire d'urgence, en stock de sécurité et divers).

PAYS	BESOINS D'URGENCE (T)	BESOINS DE SECURITE(T)	DIVERS
CAP-VERT	66 500	15 000	Voir annexe
GAMBIE	20 000	à estimer	à estimer
HAUTE-VOLTA	52 000	30 000	à estimer
MALI	43 386	37 000	à estimer
MAURITANIE	47 000	28 000	voir annexe
NIGER	30 000	50 000	à estimer
SENEGAL	41 000	à estimer	à estimer
TCHAD	48 555	15 000	Médicaments, vaccins, complé- ments alimentai- res à estimer
TOTAL GENERAL	348 441		

Annexe concernant les besoins en vaccins de la Mauritanie

- Vaccin mixte contre la peste bovine et la péripneumonie contagieuse - Vaccin "Neobissec" du Laboratoire de FARCHA.....	1 200 000 DOSES
- Vaccin contre le botulisme Bovin-anatoxine antibotulinique (Labo-Dakar) :	
- Vaccin contre le charbon symptomatique des bovins et camelins	350 000 "
- Vaccin contre le charbon bactérien carbovin (bovins et ovins)	500 000 "
- Vaccin contre la psteurolose bovine vaccin de Dakar	600 000 "
- Vaccin contre la psteurolose bovine vaccin de Dakar	200 000 "
<u>Antiparasitaires internes</u>	
- Thibenzzone	600 000 "
- Vadephén	400 000 "
<u>Antiparasitaires externes</u>	
- Moranil - Berenil	2 400 000 "
- Moranil - Berenil	85 000 "

Besoins divers pour la Mauritanie

Aliments de bétail - 24 000 tonnes

## Annexe concernant les besoins divers pour le Cap-Vert

Haricot	10 000	tonnes
Huile comestible	2 200	tonnes
Lait en poudre	2 200	tonnes
Beurre	380	tonnes
Sucre	6 600	tonnes

Pour compléter les informations ci-dessus, le Conseil invite les Etats qui n'ont pas fourni ~~tous~~ les renseignements concernant leurs besoins, à les faire parvenir le plus tôt possible au Secrétariat Exécutif qui reçoit mandat de saisir de la situation, l'ensemble des partenaires des pays du Sahel.

Le Conseil décide de lancer un appel à la Communauté Internationale afin qu'elle apporte aux pays du Sahel l'aide nécessaire pour leur permettre de faire face à la situation. Il met un accent particulier sur le cas du Cap Vert qui est sinistré à 90%.

\* \* \* \* \*

### 3°) Questions financières

Projet de budget 1979

Après examen du projet de budget présenté par la réunion des experts et qui s'élevait à 265 734 700CFA, le Conseil des Ministres arrête le budget définitif pour l'exercice 1979 en recettes et en dépenses à la somme de 227 152 176CFA se décomposant comme suit :

- Budget de fonctionnement du Secrétariat Exécutif
  - Budgets Annexes : Centre Agrhyemet de Niamey  
Institut du Sahel -Bamako

Soit au total

	128 080 176
	42 337 000
	<u>56 735 000</u>
	227 152 176

Le Conseil insiste une fois de plus sur la nécessité du versement rapide des cotisations des Etats membres.

4°) Questions administratives et institutionnelles

a) Candidatures au poste d'Agent Comptable

Pour de plus amples informations, le Conseil renvoie l'examen de cette question à sa prochaine session ordinaire.

b) Modifications à certaines dispositions du statut du personnel

Par résolution dont on trouvera le texte en annexe, le Conseil apporte deux modifications au statut du personnel du CILSS :

- la première concerne l'article 27 dudit statut et transfère au Secrétaire Exécutif la compétence nécessaire pour accorder tous les deux ans à l'ensemble du personnel du CILSS des majorations de rémunérations dont le taux est fixé à 5% du traitement de base ;

- la deuxième, relative à l'annexe C du statut du personnel, donne également compétence au Secrétaire Exécutif pour fixer, à titre exceptionnel, des taux d'indemnités des missions pour les pays africains où le coût de la vie est très élevé.

c) Indemnités de logement aux cadres moyens et d'exécution

Le Conseil décide de renvoyer l'examen de cette question à sa 11ème session.

B) Demandes d'adhésion au CILSS

Le Conseil après un large échange de vues concernant les candidatures de la République de Guinée Bissau et de la République de Guinée-Conakry adopte la procédure suivante que le Ministre Coordonnateur, avec le concours du Secrétaire Exécutif, est chargé de mettre en application :

- 1) Il sera demandé à chacun des pays candidats de fournir un dossier aussi complet que possible justifiant qu'il remplit les conditions prévues par l'article 18 de la Convention du CILSS.
- 2) A réception de ces dossiers, une mission d'évaluation composée d'experts sahariens se rendra sur place pour recueillir toutes les informations nécessaires.

Cette mission comprendra :

- un Ingénieur météoclimatologue,
- un Vétérinaire,
- un Ingénieur agronome
- un Ecologiste.

Cette mission effectuera ses travaux conformément aux termes de référence proposés par le Secrétariat Exécutif et qui ont été approuvés par le Conseil des Ministres.

C) Questions diverses

1) Organisation d'un colloque sur les pluies provoquées

Après examen de la communication faite sur cette question par le Directeur du Centre Agrhytmet, le Conseil approuve la proposition du Comité Exécutif du programme Agrhytmet concernant l'organisation du colloque sur les pluies provoquées au Centre Agrhytmet à Niamey en octobre-novembre 1979. Ce colloque qui regroupera des experts sahéliens et des experts internationaux ayant de l'expérience sur l'ensemencement des nuages se penchera essentiellement sur les points suivants :

Aspects techniques

- Evaluation des résultats obtenus à la suite des opérations effectuées dans certains pays du CILSS (Haute-Volta, Niger, Sénégal) ou dans d'autres pays ;
- Transfert de technologie.

Aspects socio-économiques

- Effet psychologique sur la population rurale,
- Rentabilité des opérations.

Coopération sous-régionale

- Intégration des opérations au programme AGRHYMET
- Recherche de soutien logistique et financier.

Des contacts seront maintenus avec l'Organisation Météorologique Mondiale chargée de rechercher le financement du colloque.

2) Problèmes particuliers concernant le Centre Agrhytmet de Niamey

Trois problèmes particuliers concernant le Centre Agrhytmet de Niamey ont été examinés par le Conseil des Ministres :

- Admission des étudiants originaires des pays non membres du CILSS
- Participation des étudiants aux frais d'entretien de la Cité du Centre,
- Gestion du Centre Agrhytmet.

a) Admission des étudiants originaires des pays non membres du CILSS

Le Conseil arrête les décisions suivantes :

- les étudiants originaires des pays non membres du CILSS pourront être admis au Centre Agrhytmet dans la mesure des places disponibles au niveau de la formation ;

- les Etats autorisés à envoyer des étudiants au Centre devront participer aux frais de fonctionnement de l'établissement suivant un taux qui sera déterminé chaque année par le Conseil d'Administration ;
- une priorité sera réservée au niveau de la cité aux Etudiants ressortissants des pays membres du CILSS ;
- la mesure ne devra en aucun cas entraîner une modification de la vocation sahélienne du Centre ;
- le Directeur Général du Centre entreprendra une étude tendant à accroître les capacités d'hébergement et de formation du Centre pour permettre au Conseil des Ministres d'examiner l'opportunité de rechercher un financement dans le but d'augmenter la capacité du Centre Agrhyemet ;
- prenant en considération une suggestion faite par le Ministre gambien de l'Agriculture et des Ressources Naturelles, le Conseil demande qu'une étude soit également poursuivie en vue de la transformation du Centre en un établissement bilingue (français-anglais).

b) Participation des étudiants aux frais d'entretien de la cité du Centre

Le Conseil approuve le principe de cette participation sur la base fixée par le Conseil d'Administration tout en mettant l'accent sur le fait que toutes les ressources du Centre doivent être budgétisées.

Les recettes attendues du prélèvement envisagé sur la bourse des étudiants, à titre de participation au frais d'entretien du Centre, ainsi que l'utilisation de ces recettes feront l'objet d'une étude qui sera soumise au Conseil lors de sa prochaine session.

c) Gestion du Centre Agrhyemet

Dans le but de permettre au Directeur Général du Centre Agrhyemet d'assumer la plénitude de ses responsabilités telles que définies par les statuts du Centre Agrhyemet adoptés à N'Djaména en décembre 1976, le Conseil donne mandat au Secrétaire Exécutif du CILSS, en collaboration étroite avec le Directeur Général du Centre, pour prendre tous les contacts nécessaires avec le Coordonnateur de l'Organisation Météorologique Mondiale pour que le Directeur du Centre puisse assumer effectivement et pleinement lesdites responsabilités.

3) Note de l'OCLALAV sur la menace acridienne

Après avoir pris connaissance de la communication du Directeur Général de l'OCLALAV sur la dernière situation connue concernant le Criquet Pélerin, situation de laquelle il ressort qu'une grave menace d'invasion acridienne pèse sur les pays du Sahel, le Conseil décide de lancer un appel (voir texte en annexe) à la Communauté Internationale pour qu'elle participe plus activement au financement du programme relatif au renforcement du potentiel de lutte de l'Organisation Commune de Lutte Anti-acridienne et de lutte anti-aviaire. Par le même appel, il demande aux Etats membres de l'Organisation de s'acquitter, dans les meilleurs délais, de leurs cotisations vis-à-vis de l'Organisation.

4) Note de la Direction Générale de l'Institut du Sahel sur la Coordination des Activités de la CEAO et de l'Institut du Sahel

Le Conseil invite le Secrétaire Exécutif à prendre les contacts nécessaires avec le Secrétaire Général de la CEAO au sujet de cette coordination qui doit trouver sa place dans l'accord cadre de coopération à conclure entre la CEAO et le CILSS.

5) Rapport avec l'UNSO

Le Conseil a été informé de la prochaine rencontre entre le Directeur de l'UNSO et le Secrétaire Exécutif du CILSS au sujet de la nouvelle campagne de mobilisation de ressources. Le Secrétaire Exécutif prendra contact avec le Ministre Coordonnateur avant la rencontre prévue.

D) Date et lieu de la 11ème session ordinaire du Conseil des Ministres

Le Conseil décide que sa 11<sup>ème</sup> session ordinaire se tiendra à Dakar (Sénégal) dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois de Mai 1979.

IV. CLÔTURE

La séance de clôture a lieu le 15 décembre 1978 à 16H30 en présence des mêmes personnalités que celles qui ont assisté à la séance d'ouverture. Elle est marquée par :

- la lecture par le Secrétaire Exécutif du CILSS du communiqué final et de deux motions de remerciements ,
- le discours de clôture du Ministre Coordonnateur.

COMMUNIQUE FINAL

La 10ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS s'est tenue les 14 et 15 décembre 1978 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie.

Les travaux se sont déroulés sous la Présidence du Ministre Coordonnateur, Son Excellence Djibril SENE, Ministre du Développement Rural du Sénégal.

Lors de la séance solennelle d'ouverture, le Conseil a entendu l'allocution de bienvenue de Son Excellence Oumar BA, Ministre du Développement Rural de la République Islamique de Mauritanie, et l'allocution d'ouverture du Ministre Coordonnateur du CILSS.

A son ordre du jour, le Conseil a eu à examiner notamment :

- les résultats de la 3ème Conférence du Club du Sahel tenue les 21, 22 et 23 novembre 1978 à Amsterdam,
- la situation de la campagne agricole 1978-1979 dans les différents pays membres,
- des questions administratives et financières, en particulier le budget de l'exercice 1979,

Le Conseil a pris des résolutions et fait des recommandations, notamment en ce qui concerne :

- l'accroissement du volume du financement du programme de 1ère génération du CILSS et l'accélération des procédures de mobilisation des financements promis,
- l'élaboration de politiques céréalières nationales dans le cadre régional en vue d'accélérer la réalisation de l'autosuffisance alimentaire au Sahel,
- la mise au point d'un nouveau plan régional de reboisement et de lutte contre la désertification,
- la résolution progressive des problèmes posés par les charges récurrentes induites par les projets de développement,
- le renforcement des services nationaux et régionaux chargés de la planification de la gestion et de l'évaluation des projets de développement.

Le Conseil a lancé un appel pressant à la Communauté Internationale pour qu'elle apporte aux pays du Sahel une aide alimentaire d'urgence, au minimum de 350 000 tonnes de céréales, afin de leur permettre de faire face à la situation.

Le Conseil tient à souligner le cas du Cap Vert qui est particulièrement éprouvé au cours de la présente campagne agricole.

Le Conseil a adopté le budget du CILSS pour l'exercice 1979, arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 227 152 176FCFA.

Le Conseil se félicite de l'atmosphère franche et cordiale qui a présidé à ses travaux.

Le Conseil a décidé de tenir sa 11ème session ordinaire à Dakar dans la deuxième quinzaine du mois de Mai 1979.

FAIT A NOUAKCHOTT LE 15 DECEMBRE 1978

LE CONSEIL

MOTION DE REMERCIEMENTS

- Le Ministre du Développement Rural du Sénégal  
Ministre Coordonnateur du CILSS,
- Le Ministre du Développement Rural du Cap Vert,
- Le Ministre de l'Agriculture et des Ressources Naturelles de Gambie,
- Le Ministre du Développement Rural de la Haute-Volta,
- Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique du Mali,
- Le Ministre du Développement Rural du Niger,
- Le Ministre de l'Agriculture, chargé de la lutte contre les calamités Naturelles du Tchad,

Et les délégations qui les accompagnent

EXPRIMENT leur profonde gratitude et leurs très sincères remerciements au Peuple Mauritanien, au Comité Militaire de Redressement National, au Gouvernement et à Son Excellence le Colonel MOUSTAPHA OULD MOHAMED SALECK, Président du Comité Militaire de Redressement National, Chef du Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé et pour toutes les facilités mises à leur disposition durant leur séjour à Nouakchott.

Fait à Nouakchott, le 15 décembre 1978

LE CONSEIL

MOTION DE REMERCIEMENTS ET DE FELICITATIONS

Le Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) réuni en sa 10ème session ordinaire à Nouakchott les 14 et 15 Décembre 1978.

ADRESSE ses vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Adrien SENGHOR Ministre d'Etat chargé de l'Equipement du Sénégal pour les éminents services rendus à l'Organisation durant l'année pendant laquelle il a assumé les **fonctions** de Ministre Coordonnateur du CILSS.

Le FELICITE chaleureusement pour le dynamisme et la compétence dont il a fait preuve dans l'accomplissement de sa mission de Ministre Coordonnateur du CILSS.

Fait à Nouakchott, le 15 décembre 1978

LE CONSEIL

Allocution de clôture de Monsieur le Ministre Coordonnateur

Messieurs les Ministres et Chers Collègues,

Messieurs les Ambassadeurs,

Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et Régionales,

Honorables Invités,

Messieurs les Délégués,

Mesdames, Messieurs,

Nous voici au terme de nos travaux.

Les voeux que nous formulions à l'ouverture de la présente session de voir nos travaux couronnés de succès ont été, je crois, pleinement exaucés.

En effet, concernant le programme de première génération et les problèmes liés à la mise en oeuvre de ce programme, nous avons défini pour les prochains mois les tâches précises dont la correcte exécution nous permettra, j'en suis sûr d'aller de l'avant dans la poursuite de nos objectifs prioritaires.

Nous avons tenu une fois de plus à mettre un accent particulier sur la production céréalière et la lutte contre la désertification, deux domaines pour lesquels ce qui a pu être fait jusqu'ici reste dérisoire par rapport à l'ampleur des besoins.

Grâce aux données fournies par les Etats, nous avons pu faire le bilan de la campagne agricole 1978-1979. Ce bilan nous a rendu malheureusement beaucoup moins optimistes quant à la situation alimentaire dans le Sahel. Si, dans l'ensemble de la zone, à l'exception du Cap Vert où la sécheresse persiste depuis plus de dix ans, la pluviométrie a été nettement meilleure à celle de l'année dernière, d'autres calamités sont venues dans certaines régions, compromettre les récoltes escomptées (attaques de sauteriaux, pluies tardives, etc.). Il y a aussi le fait qu'en dépit des efforts déployés, il n'était nullement possible, même avec une amélioration des conditions climatiques de juguler en un an les séquelles de plusieurs années consécutives de sécheresse.

C'est pourquoi, les sahéliens, malgré eux, se trouvent de nouveau dans l'obligation de lancer un appel à la Communauté Internationale pour qu'elle les aide à combler les déficits vivriers constatés et ils espèrent que cet appel sera entendu.

Le budget que nous avons adopté pour le prochain exercice est un budget d'austérité, bien qu'il soit en augmentation de 31% par rapport à la gestion écoulée. Les moyens mis à la disposition de notre secrétariat exécutif et de nos institutions spécialisées sont bien entendu modestes, face à l'ampleur des tâches que nous leur avons confiées. Mais les possibilités de nos Etats sont limitées. Il faudra donc encore plus que par le passé, faire preuve de rigueur dans la gestion et s'efforcer de réaliser le maximum avec le minimum de moyens.

Mes Chers Collègues,

Si nos travaux ont été couronnés de succès, nous le devons tout d'abord aux conditions remarquables de travail dans lesquelles nos frères mauritaniens nous ont placés, et c'est pour moi un agréable devoir de redire que rien n'a manqué aux participants pour assurer le succès de notre rencontre. Nous le devons ensuite à la qualité des documents préparés par le secrétariat exécutif et nos experts qui méritent toutes nos félicitations. Nous le devons enfin à cette atmosphère de fraternité réelle, de franchise et d'objectivité dans laquelle se sont déroulés nos débats et qui a très favorablement impressionné ceux qui, comme moi, assistent pour la première fois à une session du Conseil des Ministres du CILSS.

La lutte contre la sécheresse est une lutte de longue haleine. Comme le Président MOUSTAPHA MOHAMED OULD SALECK l'a dit ce matin même à l'occasion de la visite de courtoisie que nous lui avons rendue, les sahéliens ne sauraient être dans un domaine aussi primordial que celui de la nourriture, des éternels assistés, des éternels demandeurs d'aide. Nous devons donc redoubler d'efforts, et, avec le concours de la Communauté Internationale nous libérer le plus possible de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur sur le plan alimentaire. Je suis persuadé qu'avec la détermination qui nous anime, nous réaliseraons nos projets d'autosuffisance alimentaire dans les délais que nous souhaitons.

Je vous remercie tous de la participation éminemment positive que vous avez apportée à nos débats. Je félicite également les interprètes, les traducteurs et les secrétaires pour le bon travail accompli. Je vous donne rendez-vous à Dakar, dans la deuxième quinzaine du mois de mai 1979 pour la 11ème session de notre Conseil et souhaite bon retour dans leur foyer à tous les participants à la présente session. Je déclare close la 10ème session ordinaire du Conseil des Ministres du CILSS. JE VOUS REMERCIE !

A N N E X E S

RECOMMANDATION N°1/CM/10  
FINANCEMENT DU PROGRAMME DE 1ère GENERATION

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 10ème session ordinaire les 14 et 15 décembre 1978 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie,

- Après avoir pris connaissance du bilan établi lors de la 3ème Conférence du Club du Sahel sur l'état de financement du Programme de 1ère Génération,

Considérant que l'ensemble des engagements de financement soit 2,4 milliards de dollars, couvre environ 80% de l'estimation initiale du Programme,

Considérant que seulement 30% de cette estimation initiale ont déjà fait l'objet d'un engagement ferme de la part des donateurs,

EXPRIME sa profonde gratitude à l'ensemble de la Communauté des Donateurs, réunis au sein du Club du Sahel, pour l'intérêt qu'elle ne cesse de manifester à l'égard du problème de développement du Sahel à travers sa contribution à la réalisation du Programme de 1ère génération.

DEMANDE à la Communauté Internationale d'une part de poursuivre et d'intensifier ses efforts afin que l'ensemble du programme de 1ère génération trouve les moyens de sa réalisation et d'autre part, d'accélérer les procédures de mise en oeuvre des projets ayant reçu des engagements de financement.

LE CONSEIL

## RESOLUTION N° 1/CM/10

## LA POLITIQUE CÉREALIÈRE

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 10ème session ordinaire les 14 et 15 décembre 1978 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie,

Considérant l'intérêt manifesté par tous les participants lors des débats autour de la politique céréalière,

Considérant le rôle important d'une politique céréalière dans la promotion de la production vivrière en vue d'atteindre l'autosuffisance alimentaire au Sahel ;

INVITE les Etats Membres du CILSS à participer plus activement au Comité élargi de réflexion sur la politique céréalière au Sahel ;

MANDATE le Secrétaire Exécutif du CILSS pour organiser une réunion du Comité élargi en vue de définir les lignes directrices d'une politique céréalière au Sahel afin de permettre aux différents Etats d'élaborer leur politique céréalière nationale.

LE CONSEIL

RESOLUTION N°2/CM/10  
PERSPECTIVES ENERGETIQUES

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 10ème session ordinaire les 14 et 15 décembre 1978 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie,

Considérant l'ampleur des besoins en bois de chauffe des pays sahéliens, besoins une fois de plus soulignés par l'étude préliminaire sur les perspectives énergétiques au Sahel,

Considérant le grave danger de désertification que constitue le déboisement pour la satisfaction des besoins domestiques,

Considérant l'insuffisance de l'effort fourni actuellement en matière de reboisement et de lutte contre la désertification,

INVITE les Services Nationaux, l'Equipe Ecologie-Forêts et le Secrétariat du CILSS à élaborer un plan revisé de reboisement et de lutte contre la désertification.

- Ce plan revisé devra tout d'abord insister sur la réalisation urgente des projets déjà élaborés.

- Il devra également étudier les moyens de développer des projets visant l'économie du bois de chauffe, ainsi que la possibilité de mise en œuvre de grands projets de reboisement à la hauteur des besoins du Sahel.

LE CONSEIL

## RESOLUTION N°3/CM/10

## LES CHARGES RECURRENTES

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 10ème session ordinaire les 14 et 15 Décembre 1978, à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie.

Considérant l'ampleur des charges récurrentes induites par les projets de développement du Sahel,

Considérant les difficultés éprouvées par les Etats pour assurer les contreparties des projets exigées par les Sources Extérieures de financement,

INVITE le Secrétariat du CILSS en liaison avec le Secrétariat du Club à poursuivre l'étude sur les charges récurrentes des projets de développement dans le cadre des directives définies à la 3ème Conférence du Club.

DEMANDE que soient poursuivies les actions de sensibilisation entreprises par le CILSS auprès de la Communauté des Donateurs pour amener cette dernière à une meilleure compréhension de ce problème par une plus grande participation dans la prise en charge des projets.

LE CONSEIL

## RESOLUTION N°4/CM/10

APPUI A LA PLANIFICATION, A LA GESTION ET A L'EVALUATION  
DES PROJETS

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 10ème session ordinaire les 14 et 15 décembre 1978 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie,

Considérant la faible capacité des structures nationales et régionales chargées de la planification, de la gestion et de l'évaluation des projets ;

Considérant l'importance du rôle des Comités Nationaux du CILSS dans l'élaboration, l'exécution et le suivi des projets de 1ère génération ;

Considérant la nécessité d'accélérer la mise au point des dossiers de projets ayant fait l'objet d'engagements de financement ;

INVITE le Secrétariat du CILSS à mettre au point dans les meilleurs délais, les requêtes relatives au renforcement des services nationaux chargés de la planification, de la gestion et de l'évaluation des projets de développement d'une part et d'autre part d'apporter son appui aux Comités Nationaux du CILSS ;

DEMANDE aux Sources Extérieures de financement d'accorder leur soutien à ces requêtes.

LE CONSEIL

## APPEL

Le Conseil des Ministres du CILSS, réuni en sa 10ème session ordinaire les 14 et 15 décembre 1978 à Nouakchott, République Islamique de Mauritanie,

Considérant l'importance des déficits vivriers constatés dans les différents pays du CILSS pour la campagne 1978-1979 ;

Considérant la gravité de la situation alimentaire dans les Iles du Cap Vert pour la présente campagne ;

LANCE un appel pressant à la Communauté Internationale pour qu'elle apporte aux pays du Sahel l'assistance nécessaire pour faire face à la situation.

INSISTE tout particulièrement sur l'urgence de fournir une assistance adéquate aux Iles du Cap Vert.

## LE CONSEIL

## APPEL RELATIF A LA SITUATION ACRIDIENNE

Le Conseil des Ministres du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) réuni en sa session ordinaire à Nouakchott (République Islamique de Mauritanie) les 14 et 15 décembre 1978

Ayant pris connaissance de la note du Directeur Général de l'Organisation Commune de Lutte Antiacridienne et de Lutte Antiaviaire (OCLALAV) relative :

- à la campagne contre les sautériaux en 1978 ;
- et à la dernière situation connue concernant le criquet pélerin ;

Considérant la gravité de la menace d'invasion acridienne qui pèse sur les pays du Sahel,

Considérant les difficultés financières que connaît l'OCLALAV du fait des retards constatés dans le versement des cotisations des Etats membres,

Considérant l'insuffisance des moyens de lutte dont dispose l'OCLALAV pour faire face à la situation,

Considérant que le programme CILSS relatif au renforcement du potentiel de lutte de l'OCLALAV n'a obtenu jusqu'ici que 12% du financement requis,

LANCE UN APPEL PRESSANT :

- 1) aux Etats membres de l'OCLALAV en retard dans le paiement de leurs cotisations pour qu'ils s'acquittent dans les meilleurs délais, de leurs obligations vis-à-vis de l'Organisation ;
- 2) à la Communauté Internationale pour qu'elle participe plus activement au financement du programme relatif au renforcement du potentiel de lutte de l'OCLALAV.

Fait à Nouakchott, le 15 décembre 1978

LE CONSEIL

LISTE DES PARTICIPANTS

PRESIDENT

Son Excellence Djibril SENE  
Ministre du Développement Rural du Sénégal  
Ministre Coordonnateur du CILSS

CAP VERT

Son Excellence  
Joao PEREIRA SILVA  
Ministre du Développement Rural

Silva CARLOS  
Ministère du Développement Rural  
B.P 50 - PRAIA

GAMBIE

Son Excellence Jerreh DAFFEH  
Ministre de l'Agriculture et des  
Ressources Naturelles

Aliou DIAGNE  
Directeur de Cabinet du Ministre du  
Développement Rural - BANJUL

HAUTE-VOLTA

Son Excellence Palé WELTE ISSA  
Ministre du Développement Rural

Omer SAWADOGO

Ingénieur Agronome  
DSA

Ministère du Développement Rural

Dr. Seydou DIALLO

Directeur Général de l'ONERA

Ministère du Développement Rural - OUAGADOUGOU

Jean BARRY

Direction des Forêts - OUAGADOUGOU

Mamadou YEDAN

Direction du budget

Ministère des Finances - OUAGADOUGOU

Mahama SOW

Ministère des Travaux Publics - OUAGADOUGOU

MALI

33.

Son Excellence Thierno DIARRA  
Ministre du Travail et de la Fonction  
Publique

Dr. N'Golo TRAORE  
Directeur Général de l'EIR  
BAMAKO

Ouédji DIALLO  
Conseiller Technique  
Ministère du Développement Rural

Sanoussi TOURE  
Directeur Général du Contrôle Financier  
BAMAKO

MAURITANIE

Son Excellence Dr. Oumar BA  
Ministre du Développement Rural

Moulaye ABDELLAH  
Ministère des Ressources Hydrauliques

EL HACEN Maloukif  
Ministère du Développement Rural  
NOUAKCHOTT

Ahmedou Ould Cheikh El Hadrami Ahmedou  
Ministère du Développement Rural  
NOUAKCHOTT

TIJANI Ould Sed'Ahmed  
Direction du budget  
NOUAKCHOTT

Hamadi Amadou LAM  
Direction de l'Agriculture  
NOUAKCHOTT

DAH OULD Md Lemine  
Direction de l'Elevage  
NOUAKCHOTT

LY Amadou Tidiane  
Direction du Plan  
NOUAKCHOTT

Amadou MANGANE  
Direction du Génie Rural  
NOUAKCHOTT

NIGER

Son Excellence BRAH Mahamane  
Ministre du Développement Rural

Moussa SALEY  
Directeur Général de l'Agriculture  
B.P 323 - NIAMEY

Abdou INSA  
Ministère des Finances - NIAMEY

SENEGAL

Bakary Djileh COLY  
Directeur Général de la SAED  
B.P 74  
Saint-Louis

Sambou TOURE  
Conseiller Technique  
Ministère Equipment  
DAKAR

Souleymane N'DIAYE  
Commissaire à l'Aide Alimentaire

NDonne DIENE  
Ministère des Finances  
DAKAR

TCHAD

Son Excellence BAREMADJI MADENGAR  
Ministre de l'Agriculture  
Chargé de la lutte contre les Calamités  
Naturelles

Ngar-Yra MBAIBIKEEL  
Ministère de l'Agriculture et de la Lutte  
contre les Calamités Naturelles

NGaro TANWAYE  
Ministère de l'Agriculture et de la Lutte  
contre les Calamités Naturelles  
Direction de l'Agriculture

SECRETARIAT EXECUTIF DU CILSS

Son Excellence Aly CISSE  
Secrétaire Exécutif

YAYA IDRISSE  
Directeur des Projets et Programmes

ABBA MOUSSA Issoufou  
Directeur des ONG

James Grey JOHNSON  
Directeur de la Documentation et  
de l'Information

MWABANYOL Keïtora  
Directeur des Affaires Administratives  
et Financières

BAYILI Malick  
Agent Comptable p.i

BADOLEO Pierre  
Chef du Service Courrier

Augustine BOUDA  
Secrétaire de Direction

Emmanuel SANOU  
Secrétaire Dactylographe

Nalla KANE  
Directeur Général de l'Institut du  
Sahel

Jean PARE  
Expert administratif et Financier  
B.P 1530 - BAMAKO

NDIAYE MBAYE  
Directeur Général du Centre Agrhyemet  
B.P 11011  
NIAMEY - Niger

INSTITUT DU SAHELCENTRE AGRHYMETINTERPRETES

Mme Joséphine SARR  
18 Av. Roume - DAKAR

CARLOS MORE  
Villa 30-A Zone B  
DAKAR

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION N°1

<u>NOMS</u>	<u>PAYS</u>	<u>ADRESSES</u>
Dr. Seydou DIALLO	Haute-Volta	Ministère du Développement Rural
Jean BARRY	Haute-Volta	Ministère de l'Environnement et du Tourisme
Moulaye ABDELLAH	Mauritanie	Ministère des Ressources Hydrauliques
Maloukif Ould EL HACEN	Mauritanie	Ministère du Développement Rural
Amadou MANGANE	Mauritanie	Direction du Génie Rural
Hamadi LAM	Mauritanie	Direction de l'Agriculture
Moussa SALEY	Niger	Direction de l'Agriculture
Silva CARLOS	Cap Vert	Ministère du Développement Rural
Ouédji DIALLO	Mali	Ministère du Développement Rural
YAYA IDRISSE		Direction des Projets et Programmes - CILSS
James Grey JOHNSON		Direction de la Documentation et de l'Information
ABBA MOUSSA Issoufou		Direction des ONG
Dr. NGARO	Tchad	Ministère de l'Agriculture et de la Lutte contre les Calamités Naturelles

LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION N°2

<u>NOMS</u>	<u>PAYS</u>	<u>ADRESSES</u>
Abdou INSA	Niger	Ministère des Finances
Sambou TOURE	Sénégal	Ministère de l'Equipement
Souleymane N'DIAYE	Sénégal	Ministère du Développement Rural
Sanoussi TOURE	Mali	Ministère des Finances et du Commerce
Dr. N'Golo TRAORE	Mali	Ministère des Finances et du Commerce
Ahmedou O/Cheikh El HADRAMI	Mauritanie	Ministère du Développement Rural
Mohamed Lemine DAH OULD	Mauritanie	Ministère du Développement Rural
TIDJANI OULD Sid'Ahmed	Mauritanie	Ministère des Fiances
SOW Mahama	Haute-Volta	Ministère des Travaux Publics
YEDAN Mamadou	Haute-Volta	Ministère des Finances
Nalla KANE		Directeur Général de l'Institut du Sahel
Jean PARE		Institut du Sahel
N'BAYE N'DIAYE		Directeur du Centre Agrhyemet de Niamey B.P. 11011 - Niamey
Malick BAYILI		Agent Comptable p.i - CILSS
MWABANYOL Kéitoro		Directeur des Affaires Administratives et Financières - CILSS
Aly CISSE		Secrétaire Exécutif du CILSS
Amadou Tidjane LY	Mauritanie	Ministère du Plan
MBAIBIKEEL	Tchad	S.L.C.C.M. B.P. 1059

